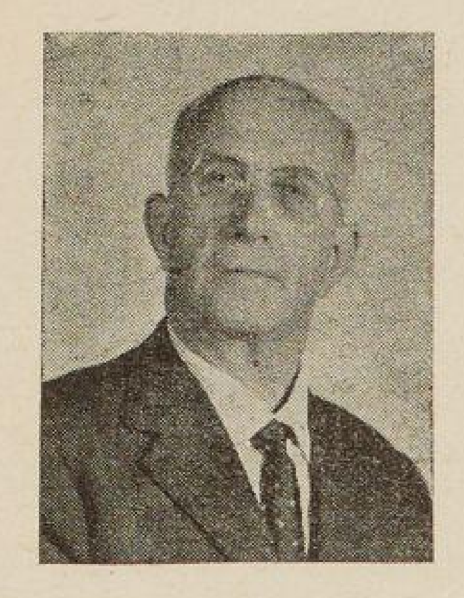


Elections Législatives

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

4e Circonscription -- Bayeux

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Vous allez être appelés à désigner le 18 Novembre votre représentant à l'Assemblée Nationale. Le Député sortant M. Villedieu, suppléant de M. Triboulet, pour n'avoir pas été inconditionnel, se voit interdit de solliciter vos suffrages. Or, comme nul ne l'ignore, un Parlementaire U.N.R. n'est pas libre de ses décisions, il est tenu d'exécuter les ordres qui lui sont donnés, de sorte qu'au lieu de représenter ses électeurs, il devient le représentant d'un Parti.

Ces circonstances rendent indispensable d'opposer à l'U. N. R. la candidature d'un **homme libre de toute contrainte,** capable de se consacrer entièrement au service de ses concitoyens. Des Agriculteurs du Bessin auxquels se sont joints des Anciens Combattants ainsi que des représentants des différentes professions m'ont encouragé à me présenter.

Issu d'une vieille famille paysanne qui, depuis plusieurs siècles, cultive la même terre ; un frère aîné ayant repris l'exploitation familiale j'ai, depuis l'âge de 23 ans, consacré toute mon activité à l'Agriculture au service des Caisses d'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES.

Nommé en 1929 Directeur des CAISSES DE REASSURANCE MUTUELLE AGRICOLE DU CALVADOS, je me suis depuis cette époque suffisamment fait connaître pour que les relations professionnelles créées dans un climat de confiance réciproque, se soient transformées bien souvent en solides et fidèles amitiés. Aussi, ne me suis-je pas trouvé dépaysé lorsqu'ayant cessé mes fonctions de Directeur à Caen, je me suis fixé à Guéron, près de Bayeux. Habitant du Bessin, je viens avec l'investiture du CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS ET PAYSANS solliciter vos suffrages.

Si vous me faites l'honneur de m'élire, ma **tâche principale sera la défense des intérêts agricoles de notre région,** ce faisant je ne négligerai pas pour autant les intérêts des autres professions, toutes ne sont-elles pas solidaires et chacun sait que la prospérité des commerçants et artisans de nos villes et de nos bourgs est étroitement liée à celle des agriculteurs.

Je sais que d'importants problèmes se posent pour la **Ville de BAYEUX** dont le développement n'est possible que par l'essor d'industries qui pourront tout en créant de nouvelles activités utiliser sur place une main-d'œuvre obligée à l'heure actuelle, d'aller chercher du travail au loin.

Nul ne peut avoir la prétention de connaître et de vouloir résoudre à l'avance toutes les questions d'ordre économique et social qui intéressent la région (Pêche hauturière et côtière, défense contre la mer, adduction d'eau, voirie, logement, écoles, tourisme, etc...), mais vous pouvez être assurés que dans tous ces domaines, m'entourant des avis et des conseils autorisés de personnalités particulièrement compétentes, je ferai de mon mieux pour aboutir aux solutions les plus favorables. Père de famille nombreuse, ancien Président de l'Association Familiale de Caen, j'entretiendrai avec les familles et leurs Associations de fréquents contacts pour étudier tous leurs problèmes.

Ma suppléante, **Madame TALBOURDET**, a été pendant près de vingt ans institutrice dans le canton de Caumont, à Sainte-Honorine-de-Ducy. Mère de quatre fils, elle a eu l'immense douleur de perdre l'un d'eux, tué en Algérie alors qu'il effectuait son Service Militaire comme Aspirant.

Educatrice avertie, elle a su donner à de nombreux enfants une solide instruction en même temps qu'une excellente formation morale. Elle connaît tous les besoins des familles et sait combien parfois est difficile la situation des petits fonctionnaires de nos communes rurales. Elle est bien décidée à militer à mes côtés en s'occupant spécialement de toutes les questions sociales si complexes à l'heure actuelle.

Je suis d'accord avec elle pour considérer que des aménagements doivent être appportés à certains traitements et qu'il est nécessaire d'obtenir la suppression des abattements de zones de salaires en faveur des fonctionnaires ruraux.

Sur le plan national, je m'attacherai au programme suivant :

La Constitution doit être appliquée de telle sorte que le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif assument chacun ses responsabilités.

La Justice doit conserver son entière indépendance, seule sauvegarde pour les justiciables.

La liberté de pensée et d'expression doit être respectée et défendue dans le cadre du droit naturel et de la légalité.

Les **Anciens Combattants**, spoliés par le régime actuel, doivent obtenir au plus tôt le rétablissement intégral de leurs droits.

La famille doit être assurée d'obtenir les conditions morales et matérielles permettant son plein épanouissement.

L'instruction doit être dispensée équitablement à tous les jeunes.

Une **existence décente** doit être garantie aux personnes âgées ou reconnues inaptes au travail.

L'agriculture doit au plus tôt obtenir les aménagements indispensables pour lui permettre d'atteindre sur le plan économique la parité avec les autres activités sociales du Pays.

Il faut intensifier la politique du **logement** et l'aide à l'**Habitat Rural**.

La **propriété privée**, individuelle ou collective, paysanne, commerciale, industrielle, doit être respectée.

Les **salariés** doivent avoir la possibilité de participer à la **propriété de l'entreprise** avec tout ce que cela implique dans ses conséquences matérielles et morales.

La compétence des **groupements familiaux, professionnels et régionaux** doit être confirmée afin qu'ils puissent assumer des fonctions de responsabilité dans la vie économique du Pays. Ces groupements ainsi que le syndicalisme professionnel doivent être indépendants de tout parti politique.

Le **Marché Commun** doit être développé sans pour cela que les intérêts légitimes des producteurs français soient lésés.

Sur le plan international, la France doit respecter les engagements pris dans le cadre de l'**Alliance Atlantique** et apporter sa participation dans la construction d'une **Europe Unie** seule capable dans l'avenir d'assurer d'une façon efficace la défense de l'Occident.



Si vous voulez nous faire confiance, nous nous efforcerons avec votre aide de faire aboutir tout ce programme. J'ai déjà dans ma vie professionnelle, familiale et sociale accepté des responsabilités, je suis prêt à assumer toutes celles que devra prendre l'élu du Bessin.

Léonce MARTIN,

Directeur Honoraire des Caisses de Réassurance
Mutuelle Agricole du Calvados
Propriétaire à Guéron

Candidat Indépendant-Paysan.



Remplaçante éventuelle :

Mme Simonne TALBOURDET,

Institutrice

IMPRIMERIE CH. LE TENDRE ET Cie - CAEN (CALVADOS)